fices et de leurs états de service. Ils ont le droit de se faire entendre et ils le seront. Ils demanderont que la participation du Canada dans ce conflit soit généreuse, chevaleresque et sans réserve. Ils savent que l'on ne peut pas entreprendre une guerre en se fiant à des moyens limités. Ils demanderont que notre pays appuie l'Angleterre jusqu'au dernier homme et jusqu'au dernier sou, jusqu'au bout afin que le Canada se sauve lui-même, que notre grand Commonwealth se maintienne avec fermeté et honnêteté, que la liberté, la justice et le droit commun ne disparaissent complètement de la terre.

L'honorable M. DANDURAND: Mon honorable ami d'Edmonton (l'honorable M. Griesbach) a acquis beaucoup d'expérience au cours de la dernière guerre et il y a joué un très beau rôle. Malheureusement j'ai dû m'absenter pendant une partie de son discours, mais j'ai entendu quelques-unes de ses observations très pratiques. D'autres de ses observations sont peut-être contraires à la politique du Gouvernement, mais je verrai quand même à ce que le ministre de la Défense en prenne connaissance.

L'honorable GUSTAVE LACASSE: Honorables sénateurs, j'aimerais dire quelques mots d'ordre général sur la question maintenant en ieu devant le Parlement et répondre à certaines des observations faites par l'honorable sénateur d'Edmonton (l'honorable M. Griesbach). Je m'efforcerai de tromper l'attente de mon honorable leader (l'honorable M. Dandurand) qui redoute que mes observations soient peut-être trop violentes. Les circonstances sont trop tragiques et les sentiments de tous les intéressés trop sincères pour justifier de violentes explosions surtout dans cette Chambre. Je serai donc très prudent et garderai mon sang-froid autant que je puis le faire. Cependant, en somme, il existe une opinion publique qui a aussi ses exigences, une opinion publique à laquelle cette Chambre doit porter quelque attention indépendamment du fait que nous ne sommes pas élus directement par le peuple. Malgré que le Canada soit en état de guerre, j'estime, à l'instar de tous les autres honorables membres, que nous vivons encore sous le régime d'institutions démocratiques pour le salut desquelles nous avons décidé de faire notre part afin d'aider les pays européens qui sont reconnus comme les grandes démocraties des temps modernes.

Les observations qu'a faites mon honorable ami d'Edmonton, lorsqu'il a appuyé avec beaucoup de vigueur sur la nécessité de préserver l'identité des forces canadiennes qui seront envoyées outre-mer, me fournissent un argument très éloquent et très au point en faveur de l'adoption d'un drapeau distinct pour le Canada. J'admire sa franchise et son patriotisme sincère, mais j'espère qu'à l'avenir personne ne mettra en doute la loyauté de ceux qui s'étonnent de l'absence d'un étendard véritablement canadien lorsque nos fils sont appelés sous les drapeaux. Nous sommes arrivés à une époque dans nos annales où le Canada doit assumer ses responsabilités à la face du monde entier de sorte que, ainsi que mon honorable ami le déclare, il est à peu près temps que nos soldats conservent leur identité dans les cadres d'une armée canadienne.

Le vieux proverbe français dit que: "Toute comparaison est odieuse". Je crois qu'il s'applique tout particulièrement dans le cas qui nous occupe. Je croyais qu'il avait été bien entendu, dans un autre endroit aussi bien qu'ici dans cette Chambre, qu'afin de discuter avec plus de profit les problèmes auxquels nous devons faire face, il serait préférable pour tous les intéressés de revenir aussi peu que possible sur le passé. Mon honorable ami de Montarville (l'honorable M. Beaubien) a particulièrement insisté sur ce point-là. Par conséquent, je ne crois pas que l'honorable sénateur d'Edmonton ait été bien inspiré lorsqu'il a parlé des incidents qui se sont déroulés en 1899. Sans vouloir être trop désagréable à son égard, puis-je lui demander s'il considère que les circonstances qui entourent la présente guerre sont exactement les mêmes que celles qui existaient à l'époque de la guerre Sudafricaine? Cependant, je n'insiste pas pour obtenir une réponse; je veux tout simplement souligner combien les comparaisons sont loin d'être heureuses dans certains cas. Mon honorable ami était sur un terrain plus solide lorsqu'il a comparé le statut actuel du Canada avec celui des autres dominions, mais, une fois de plus, je crois que nous devrions faire des réserves et insister. La Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud et l'Australie ont, il est vrai, leurs propres problèmes. Mais il est également vrai que le Canada a un bien plus vaste territoire que ceux des autres dominions à défendre.

Quelques mots au sujet de l'enrôlement. Je ne blesserai pas les sentiments d'aucun de mes honorables collègues. J'ai un profond respect pour mon honorable ami et pour les membres de la hiérarchie militaire à laquelle il appartient, mais il doit être généralement compris, d'après les déclarations faites en cette Chambre et ailleurs par les ministres de la couronne responsables des diverses mesures de guerre sanctionnées par le Parlement, que l'enrôlement actuel a surtout, sinon entièrement pour objet la défense du Canada. Les officiers de recrutement ne doivent pas perdre ce principe de vue.

L'honorable sénateur d'Edmonton a cité, hier, le cas d'un homme qui s'est enrôlé,